

CAP

CONDUCTEUR D'ENGINS : TRAVAUX PUBLICS ET CARRIÈRES

FORMATION PAR ALTERNANCE / 1 AN

CONTRAT D'APPRENTISSAGE OU CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

RNCP37891

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES :

Être capable de conduire en sécurité des engins de chantier de types : pelle, Hydraulique, chargeuse pelleuse, bouteur, compacteur, tombereau.

Le conducteur d'engins de travaux publics est compétent pour implanter ses ouvrages et organiser le déroulement de son chantier.

PRÉ REQUIS, DÉLAIS ET MODALITÉS D'ACCÈS :

- Être âgé de 16 à 29 ans
- Être apte au niveau de la visite médicale.
- Être titulaire d'un CAP (CRCTP ou ESPACES VERTS ou MAINTENANCE DES ENGINS de TP)

MOTIVATION À EXERCER LE MÉTIER VISÉ ET POUR LA FORMATION EN ALTERNANCE.

INSCRIPTIONS : compléter un dossier d'inscription, participer à un entretien de validation du projet professionnel, signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation

TARIFS :

FORMATION GRATUITE POUR LE CANDIDAT EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Les frais liés à la pension ou ½ pension et à la cotisation à l'association apparaissent dans le contrat financier et sont à la charge de l'apprenant(e) / ou son représentant légal
pour plus d'informations, veuillez nous contacter

PROGRAMME :

C1 : COMMUNIQUER

- C1.1 : Compléter et transmettre des documents
- C1.2 : Échanger et rendre compte oralement

C2 : PRÉPARER

- C2.1 : Décoder un dossier technique
- C2.2 : Choisir le petit matériel, l'outillage et les consommables
- C2.3 : Identifier et estimer des quantités de matériaux et d'éléments

C3 : RÉALISER, CONTRÔLER

- C3.1 : Organiser son poste de travail C
- 3.2 : Sécuriser son intervention
- C3.3 : Intervenir à proximité des réseaux
- C3.4 : Implanter et tracer un ouvrage simple
- C3.5 : Effectuer la prise de poste d'un engin
- C3.6 : Réaliser un ouvrage avec un engin d'extraction
- C3.7 : Réaliser un ouvrage avec un engin de réglage
- C3.8 : Réaliser le chargement et le transport de matériaux
- C3.9 : Réaliser le compactage de matériaux
- C3.10 : Réaliser un ouvrage avec des engins compacts
- C3.11 : Manutentionner des charges
- C3.12 : Contrôler la conformité de l'ouvrage réalisé

C4 : MAINTENIR

- C4.1 : Réaliser une opération d'entretien journalier
- C4.2 : Diagnostiquer un dysfonctionnement simple
- C4.3 : Effectuer une intervention simple de maintenance

INDICATEURS 2023/2024 :

Taux de réussite : %

Taux de satisfaction des apprentis : %

Taux de satisfaction des entreprises : %

Taux d'insertion : %

Taux de rupture : %

DURÉE DE LA FORMATION

455H

Formation en présentiel

NIVEAU DE SORTIE

DIPLOME RECONNU

PAR L'ÉTAT

niveau 3

RYTHME DE L'ALTERNANCE

13 SEMAINES

EN CFA

LA MFR DE FRANCLENS À VOS CÔTÉS :

- Un de participants par session permettant une approche interactive et des conseils personnalisés,
- Une pédagogie active qui prend en compte les acquis de chacun,
- Des supports pédagogiques actualisés,
- Un formateur justifiant d'une pratique professionnelle dans les domaines visés par la formation,
- Plateau technique proche de la MFR
- Parc d'engins de chantier récents
- Simulateur de conduite à la MFR

CONDITIONS DE FORMATION :

- * **Méthode pédagogique** : Mises en situation professionnelles proches des conditions de production. Apports théoriques illustrés par l'analyse des mises en situations concrètes et par l'apport des expériences individuelles (méthode active).
- * **Alternance** : 13 semaines au CFA et le reste en entreprise

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- * **Evaluations formatives continues** tout au long du parcours dans un souci d'adaptation des apprentissages pour l'acquisition des compétences attendues
- * **Evaluation certificative** : mise en situation professionnelle, dossier professionnel, entretien avec un jury professionnel.
- * **Validation** : CAP de conducteur d'engins de travaux publics et carrières

CERTIFICATION :

À l'issue de la formation, le candidat obtient le **Certificat d'Aptitude Professionnelle de « Conducteur d'Engins de Travaux Publics et Carrières »**

⚠ **Seul les jeunes ayant 18 ans peuvent prétendre à passer CACES sur mini pelle CAT1**

PASSERELLES ET DÉBOUCHÉS :

Cap en 1 an (type Canalisateur), BP Maçon, Bac Pro Orgo

Le titulaire du CAP Conducteur d'engins pourra entrer dans la vie active pour travailler dans des entreprises de gros oeuvre et de travaux publics.

RÉMUNÉRATION :

L'apprenti(e) ou le stagiaire de la formation professionnelle perçoit une rémunération déterminée en pourcentage du SMIC (Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance).

Rémunération consultable sur le site du ministère du travail.

<https://travail-emploi.gouv.fr/>

ACCÈS PAR TRANSPORT :

L'établissement assure une navette entre la gare de BELLEGARDE et la MFR uniquement le lundi matin entre 9:00 et 9:30. et le vendredi départ de la MFR à 15:00.

- Gare SNCF de BELLEGARDE
- Parking gratuit (véhicules légers)

MOBILITÉ INTERNATIONALE

Le CFA accompagne les apprentis dans la constitution de leur dossier et l'obtention des financements nécessaires le cas échéant

Contact :

Mme SBERRO Patricia
Tél : 04.50.77.97.25



MFR
CULTIVONS LES RÉUSSITES

Formation par alternance
À FRANCLENS

www.mfr-franclens.fr

101, chemin des Folliets 74910 Franclens
04 50 77 97 25 • mfr.franclens@mfr.asso.fr

